

Au président, aux directeurs, au personnel et aux assurés de la SURVIVANCE à l'occasion de la bénédiction de leur ÉDIFICE.

"NOUS GRANDISSONS AVEC LE QUÉBEC"



**1875**

L'Union St-Joseph

**1938**

LA SURVIVANCE

**1960**

Une page d'histoire

**LA SURVIVANCE**  
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

Une compagnie canadienne-française  
qui a son siège social à St-Hyacinthe

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Me. L.-Ed. Morier, Notaire, Président  
M. Armand Mongeau, 1er Vice-Président  
M. Marcel Rivard, C.A., 2ème Vice-Président  
M. Lucien Brosseau, D.M.G. Secrétaire

M. Arthur Laplante, Ing. T., Administrateur  
Dr Paul Morin, M.D., Administrateur  
Me Albert Jessop, Avocat, Administrateur  
M. Lucien Hudon, Administrateur

De l'Union Saint-Joseph à La Survivance

# L'histoire d'une compagnie progressive sur la route des horizons illimités



**DIRECTEUR GENERAL.** — M. Lucien Brosseau, d.m.g., est le directeur général actuel de la compagnie LA SURVIVANCE. Il occupe également la fonction de secrétaire du conseil d'administration de cette importante entreprise. Avant d'entrer au service de LA SURVIVANCE, M. Brosseau était à l'emploi de la Solidarité de Québec, à titre d'actuaire. M. Brosseau est l'un des jeunes hommes d'affaires les plus en vue du Canada français.

**• Une entreprise de chez nous vouée aux intérêts premiers des Canadiens français**

En 1938, La Survivance naissait avec des ressources très limitées. En 22 ans, sous l'habile direction de ses directeurs et de ses officiers, elle a réussi à se tailler une place enviable parmi les compagnies d'assurance-vie canadiennes-françaises les mieux établies. La Survivance a retiré, en 1959, près d'un million de dollars en primes et elle possédait, à la fin de la même année, un actif de plus de cinq millions de dollars.

Son essor a été considérable depuis quelques années particulièrement ses affaires en vigueur ont doublé en cinq ans pour atteindre les \$47 millions d'assurance-vie et son actif a augmenté de plus de 70% durant la même période. Selon des milieux bien renseignés, on prévoit des succès retentissants pour les prochains cinq ans.

Les réserves mathématiques de La Survivance, créées pour faire face à ses engagements, sont établies bien au delà des exigences légales et l'excédent constitue, pour ses assurés, une plus grande protection. Aussi,

en dépit de son essor formidable des dernières années, son surplus et ses réserves spéciales s'élevaient à près de 10% de son actif à la fin de l'année 1959. Ce pourcentage se compare avantageusement à ceux des autres compagnies d'assurance-vie d'Amérique et contribue à faire de La Survivance une institution des plus solides.

L'actif de La Survivance se compose d'obligations, de prêts hypothécaires, d'actions ordinaires et privilégiées, de son nouvel édifice, de prêts sur polices

et de quelques autres postes divers. Ces placements sont en accord avec la réglementation du Québec concernant les placements des compagnies d'assurance-vie et offrent de très bonnes garanties. De plus, ces placements rapportent plus de 4.5% en intérêts et nous pouvons escompter de futurs gains de capitaux sur les actions ordinaires de l'actif.

Les réclamations de décès, d'invalidité et d'accident des détenteurs de polices sont dans des limites normales pour une compagnie d'assurance-vie. Cette expérience favorable démontre sans doute une administration saine dans les ventes, l'acceptation des risques et le règlement des réclamations.

Pour répondre à des besoins de plus en plus pressants d'espace de son siège social, La Survivance a entrepris, en 1959, la construction de son nouvel édifice public qui fait maintenant l'admiration de tous les citoyens de Saint-Hyacinthe. Elle a commencé à faire de l'assurance-vie collective en fin de 1959. Elle a révisé une partie de ses taux et elle a lancé sur le marché quelques nouveaux bénéfices, entre autres, la rente familiale exceptionnelle où le montant d'assurance de la police de base est payable au moment du décès et non à la fin de la période de la rente familiale, les bénéfices de mutilation et de triple indemnité en cas d'accident dans un véhicule de transport public. Récemment, à la suite

d'une législation nouvelle du parlement de Québec n'exigeant plus de lien pour les polices d'assurance-vie émises sur des enfants de moins de 5 ans, La Survivance a été la première compagnie à enlever toutes restrictions dans ses polices d'enfants sauf dans la police familiale où un lien de 50% subsiste pour les décès avant l'âge de 6 mois seulement.

Ces différentes initiatives, ses remaniements d'agences et la création d'une nouvelle agence à Hull démontrent que La Survivance est progressive et qu'elle entend bien continuer sa marche ascendante.

Hommage à

**LA SURVIVANCE**

**GRAND HOTEL**

Salle à dîner      Chambres

Boul. Girouard      PR. 4-6464      St-Hyacinthe

Bons souhaits à

**LA SURVIVANCE**

**PHILBERT BÉDARD LIMITÉE**

FERBLANTIER - COUVREUR

5075, RUE FULLUM  
MONTREAL

Tél.: Lafontaine 6-9161

En hommage à

**LA SURVIVANCE**

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

**J. W. JETTÉ**  
LIMITÉE

360 est, rue Rachel — Montréal

Tél. VI. 9-4107

Installateurs-techniciens

**LA SURVIVANCE devint une mutuelle d'assurance-vie en l'année 1938**

La Survivance a été fondée en compagnie Mutuelle d'Assurance-vie en 1938 et elle n'a jamais eu de capital-action.

Pour débiter elle a acquis toutes les affaires de l'ancienne Union St-Joseph de St-Hyacinthe dont les assurances en vigueur se chiffraient à \$1,930,000, l'actif à \$216,000 et le surplus et les réserves contingentes à \$30,000.

La Survivance en dépit de son surplus minime, a porté son actif à \$1,627,000 en 1949 avec des assurances en vigueur pour \$17,557,000 et un surplus de \$110,000 soit 6.9 pour cent de son actif. Durant la période de 5 ans de 1949 à 1954, son actif a augmenté de 90 p.c. à \$3,094,000 et durant la période de 5 ans de 1954 à 1959, il a augmenté d'au delà de 70 p.c. à \$5,104,000. Durant ces deux

mêmes périodes, ses affaires en vigueur ont augmenté de 47 p.c. et 82 p.c. respectivement et ces pourcentages se composent avantageusement avec les augmentations moyennes de 60 p.c. durant les mêmes périodes pour les compagnies d'assurance-vie.

Ces progrès, supérieurs à la moyenne des progrès des autres compagnies d'assurance-vie, placent donc La Survivance parmi les compagnies les plus progressives depuis 10 ans tout en conservant des surplus de près de 9 p.c. de son actif pour cette même période, pourcentage de surplus tout à fait normal.

Les résultats obtenus par La Survivance dans les dix dernières années sont plus que satisfaisants et nous entrevoyons pour les prochains dix ans des progrès sensationnels.

Meilleurs vœux

à **LA SURVIVANCE**

**HOTEL OTTAWA**

1495, St-Antoine  
Place du Marché

RECEPTIONS  
DANSES  
CHAMBRES  
Tél. PR. 4-5351  
ST-HYACINTHE

LA MAISON



ENTREPRENEUR - PEINTRE  
6033, ave Papineau - Montréal

CR. 4-4343-44

Offre  
ses félicitations sincères  
à **LA SURVIVANCE**

A l'occasion de la bénédiction  
de son nouvel édifice

Une étape dans l'histoire du  
progrès de cette compagnie

Un hommage  
à **LA SURVIVANCE**

Les travaux d'électricité  
ont été exécutés par



Une maison de chez nous  
qui endosse le progrès

**Richelieu Electrique Inc.**

Hubert Ricard, prés.

ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN

2300, rue Sicotte

PR. 4-5898

Saint-Hyacinthe

Commentaires de M. Roger Saint-Onge

# LA SURVIVANCE est administrée de façon sage et rationnelle



REUNION DES AGENTS. — Cette photo a été prise en juillet dernier, à Saint-Hyacinthe, à l'occasion d'une séance d'étude organisée à l'intention des agents de La Survivance, représentants de cette compagnie dans la province de Québec. Au centre de notre photo, MM. Edouard Morier et Lucien Brosseau, respectivement président et directeur général de l'entreprise. A l'extrême-droite, M. Denis Saint-Jacques, actuaire de la compagnie, qui présidait la séance d'étude.

## Une analyse du dernier bilan de la compagnie

C'est avec un réel sentiment de fierté que la ville de Saint-Hyacinthe est honorée d'avoir dans ses murs le siège social d'une compagnie d'assurance sur la vie dont le nom est LA SURVIVANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE - VIE.

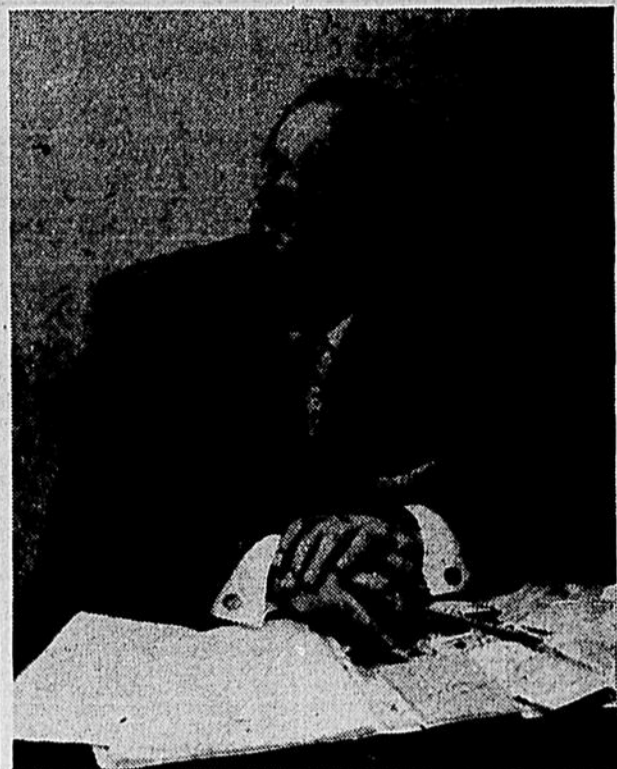
Cette compagnie eût son statut légal par une loi sanctionnée à Québec le 8 avril 1938 englobant l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe désignée comme association fraternelle de secours mutuels.

La Survivance opère également sous le régime de la mutualité et en conséquence n'a aucune action. Les actionnaires sont ceux-là mêmes qui ont part aux bénéfices en raison du capital investi, c'est-à-dire l'assurance qu'ils ont prise sur leur vie dans cette société.

M. Roger Saint-Onge, trésorier de la compagnie qui est à l'emploi de La Survivance depuis 1936 commente le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1959.

En 1938 l'actif était de \$63.975 et en 1959 l'actif s'établissait à \$5.103.656. Les revenus en primes durant cette année 1959 qui marquaient les débuts de La Survivance s'établissaient à \$61.188,00 comparativement à \$906.386 en 1959. Le montant d'assurance en vigueur le 31 décembre 1959 se chiffrait à \$2.097.925 et en 1959 ce chiffre d'assurance en vigueur passait à \$46.922.081. Le nombre des assurés à la fin de 1959 s'établissait à 26.600. En jetant un rapide coup d'oeil sur le portefeuille de La

provenant qu'elle est un actif précieux pour les Canadiens français qui devraient être fiers de posséder une telle institution financière. Depuis son incorporation en 1938 les remises effectuées directement aux assurés ont été de \$2.891.649. Des prêts ont été consentis aux détenteurs de polices pour un montant de \$360.144. Des commissions et des salaires ont été



SECRETAIRE DES AGENCES. — M. Jean-Côme GAU-THIER, est le secrétaire des agences de la compagnie. Responsable des publications, il assume également les fonctions d'agent des relations extérieures de LA SURVIVANCE sur le plan local.

payés aux employés et le chiffre s'établissait à \$2.956.816. Il va sans dire que plusieurs ont pu bénéficier des avantages que cette société procurent à ses membres.

Au surplus, lorsque le gouvernement de la province de Québec décida d'aider la cons-

truction domiciliaire et mit sur pied la loi pour l'amélioration de l'habitation dans la province, La Survivance désireuse de rendre service a consenti à prêter en vertu de cette loi. Ainsi 158 nouveaux propriétaires se sont partagé la somme de \$1.902.868 mise à leur disposition par la compagnie.

### Ceux qui ont "construit" La Survivance

Le nouvel édifice de La Survivance marque une date importante dans l'histoire de la compagnie. En décidant de sa construction nécessaire par l'exigence des locaux présents, les administrateurs ont surtout cherché à résoudre le problème d'espace pour plusieurs années à venir et apporter par la même occasion à la compagnie un prestige qui favorisera son développement.

Les plans et devis du nouvel édifice furent confiés à M. Jacques M. Morin, architecte, de Montréal. Les ingénieurs-conseils étaient MM. Brouillet et Carmel, de Montréal, pour la structure; MM. Leblanc et Montpetit, aussi de la métropole, pour la mécanique. Les travaux de construction échurent à la compagnie Québécois Construction, de Montréal. A souligner que M. l'architecte Jacques M. Morin, tient d'assez près à l'histoire de Saint-Hyacinthe, puisqu'il est fils de feu Me René Morin, en son vivant notaire, qui exerça longtemps sa profession dans la cité de Saint-Hyacinthe, avant de se transporter à Montréal, et arrière-petit-fils de l'honorable Georges Casimir Dessaulles, ancien seigneur de Saint-Hyacinthe, ancien maire de Saint-Hyacinthe (1868-1879) et (1886-1897), ancien député à l'Assemblée législative de Québec (1897-1900), ancien sénateur, nommé en 1907, décédé à l'âge de cent trois ans en 1930.

## 5 millions d'actif: une place sous le soleil...

Un essor considérable depuis les cinq dernières années  
D'immenses progrès en 22 ans

LA SURVIVANCE, compagnie mutuelle d'assurance-vie, qui a son siège à Saint-Hyacinthe depuis 1938, a pris officiellement possession de son nouvel immeuble, au coin des rues Girouard et Saint-Denis, et y est entrée le 4 janvier 1960.

Si elle n'a en principe que vingt-deux ans d'âge ou presque, elle existe en fait depuis 1874 à Saint-Hyacinthe, ayant accepté, auprès de la population de la ville et de la région, la succession de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

#### L'Union St-Joseph

Celle-ci était une société de secours mutuels, destinée à venir en aide à la classe ouvrière de l'époque, dans certaines circonstances déterminées. Il était dans ses attributions de venir en aide aux familles de ses sociétaires, advenant pour ceux-ci la maladie et l'incapacité au travail, d'assurer du secours aux veuves et aux enfants des mêmes sociétaires, advenant leur décès.

Ainsi lit-on dans ses règlements des débuts: "L'objet de la dite corporation est de secourir ses membres dans le cas de maladie ou d'incapacité de travailler, d'accorder des secours et de conférer d'autres avantages aux veuves, aux enfants et héritiers ou légataires des membres."

Saint-Hyacinthe fut fondée le 29 septembre 1874, à l'instigation et sur le conseil de l'abbé Louis Zéphirin Moreau, qualifié de pieux et zélé curé de la cathédrale, lequel devait devenir

### Biographie de M. R. St-Onge

Trésorier de la Survivance depuis 1959, monsieur Roger Saint-Onge est né à Lachute le 6 avril 1914. Il a fait ses études à l'école supérieure Girouard de Saint-Hyacinthe où il s'est mérité le diplôme de cette institution en 1930. Il débuta la même année au service de la Southern Canada Power, à Saint-Hyacinthe. En 1936 la compagnie La Survivance retenait ses services à titre de comptable.

En plus d'avoir été, à ce jour, 24 ans au service de la Survivance Monsieur Saint-Onge a assumé plusieurs responsabilités dans le domaine civique et social notamment comme secrétaire de la Conférence Saint-Vincent de Paul et comme président du Syndicat ouvrier de Saint-Hyacinthe.

Elu en 1951 conseiller de la municipalité de Saint-Joseph d'Yamaska monsieur Saint-Onge est maire suppléant de cette corporation municipale. Il est de plus secrétaire-trésorier des Syndics de la paroisse Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe et directeur de Paul Saint-Onge Inc., embouteilleur autorisé sous contrat avec Coca-Cola.

En plus d'assumer la fonction de trésorier de La Survivance, monsieur Saint-Onge en est membre du Comité de placement.

Sa Grandeur Mgr Moreau, quatrième évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, le 19 novembre 1875, sacré à Saint-Hyacinthe par Sa Grandeur Mgr Tachereau, le 16 janvier 1876.

Elle fut constituée en corporation le 8 juillet 1888 (Arrêtés en conseil ayant force de loi dans la province de Québec, chapitre 62 et page 167, acte 51-52, sous le règne de Sa Gracieuse Majesté Victoria), et sa charte fut amendée le 24 juin 1892, (acte 55-56, Victoria).

Les premiers collaborateurs en 1874 de Mgr Moreau, vicaire général du diocèse, dans l'oeuvre de fondation de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, étaient au nombre de soixante-quinze (75), qui s'inscrivirent tout de suite comme membres du nouvel organisme, et parmi lesquels on choisit un conseil d'administration.

Celui-ci se composait de MM. Louis Côté, président; Aug. Chagnon, 1er vice-président; F. X. Bertrand, 2e vice-président; O. Chalifoux, trésorier; Léon Plamondon, percepteur; Ed. Dufort, percepteur-adjoint; Camille Lussier, secrétaire-archiviste; Léon Leblanc, secrétaire-correspondant. En plus de son rôle de fondateur, Mgr Moreau acceptait les responsabilités de chapelain du nouveau groupement.

En 1894, vingt ans après, ses principaux responsables étaient MM. Désiré Dumaine, président général; J. H. Morin, secrétaire-archiviste, et J. A. Cadotte, secrétaire-trésorier. A ce moment, la société comptait à l'extérieur un certain nombre d'agences ou succursales, dont celles de Saint-Jean, Acton Vale, Saint-Athanase, Saint-Hugues de Bagot, Saint-Théodore d'Acton, L'Ange Gardien de Rouville, Marieville, Saint-Ephrem d'Upton, Saint-Pie de Bagot, Saint-Dominique et Roxton Falls.

L'Union Saint-Joseph logea ses bureaux dans différents locaux et au début du siècle elle s'établissait chez elle et dans ses meubles, possédant rue Girouard le bel édifice en pierre qui devait être le point de départ du présent hôtel-de-ville de Saint-Hyacinthe (1960).

Les divers présidents de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, de 1876 à 1938, furent: MM. Louis Côté, du 29 juillet 1874 au 1er octobre 1876; F.X. Bertrand, du 1er octobre 1876 au 5 octobre 1879; Charles Ledoux, du 5 octobre 1879 au 3 avril 1881; Eugène Brodeur, du 3 avril 1881 au 2 octobre 1881; Louis Côté, du 2 octobre 1881 au 7, octobre 1883; N.A.

(Suite à la page 5)



M. Roger Saint-Onge

Survivance, l'on remarque que les placements de cette institution sont faits d'une façon rationnelle. Les actions privilégiées représentent 0.6% de l'actif; les actions ordinaires 13.1%; les prêts aux détenteurs de polices 4.8%; l'immeuble 14.3%; les prêts hypothécaires 20.6%; et les obligations 41.6% réparties comme suit: obligations industrielles 32.3%; les obligations d'état 30.1%; les obligations municipales et scolaires 22.3% et les obligations d'institution 15.3%. Un comité formé au sein de La Survivance s'occupe spécialement des placements. Item primordial pour une compagnie d'assurance.

Devant les faits ci-haut mentionnés, constatant le succès qu'a atteint La Survivance et en face de ses réalisations, nous nous devons de reconnaître, que chez-nous, nous possédons des hommes capables de conduire à bonne fin une institution financière de ce genre.

Monsieur St-Onge mentionne également certains chiffres qui mettent en valeur les bienfaits que procure La Survivance et

Bon succès à

## LA SURVIVANCE

HOTEL UNION  
CHAMBRES

FOYER COUETEL  
Salle de réception

BUFFET DUPONT  
Banquet à domicile

1185, La Framboise

ST-HYACINTHE

Tél. PR. 4-6222

Hommages et félicitations à une institution de chez nous

## LA SURVIVANCE

Fournisseur de l'ameublement du Bureau général

A. LÉTOURNEAU  
495, Hôtel-Dieu Tél.: PR. 3-9644  
SAINT-HYACINTHE

Meilleurs vœux

LA SURVIVANCE

PHILIBERT BÉDARD  
5075, FULLUM  
MONTREAL

TOITURE & ISOLANT

La bénédiction de l'édifice "LA SURVIVANCE" illustrera une page de notre petite histoire

Hommage aux directeurs

## Assurances MERCURE

Assurances générales

ÉDIFICE DE LA SURVIVANCE

André MERCURE, gérant  
PR. 4-4626

# La carrière d'assureur

Par M. L. Brosseau, directeur général de la cie La Survivance

Neus reproduisons ci-après le texte d'une causerie prononcée par M. Lucien Brosseau, d.m.g., directeur général de La Survivance, au dernier congrès des ventes de cette compagnie. M. Brosseau traite du rôle de l'assureur-vie. (N. D. L. R.)

La Carrière d'Assureur-Vie est une profession au vrai sens du mot par la façon dont vous servez le public. A l'instar du médecin, de l'avocat ou de tout autre professionnel, votre succès repose sur la confiance des autres envers vous. Vous vous imposerez à votre clientèle par la confiance de celle-ci en votre compétence comme conseiller financier. Il est donc crucial de développer vos connaissances techniques et surtout de ne jamais tromper votre client.

Le véritable professionnel cherche en premier lieu à résoudre le problème d'assurance de son client avant de penser à sa commission. Dans certains cas, la rémunération pourra être moindre mais il ne faut pas oublier que l'assuré satisfait fera lui-même, à votre insu, votre publicité. Votre attitude doit être celle d'un professionnel lorsque vous déterminez les besoins d'assurance de votre prospect. Il faut lui parler avec une conviction et avec une sûreté de vous-même qui lui en impose. Vous ne verrez jamais un patient discuter du diagnostic ou de l'ordonnance avec son médecin. Celui-ci lui dira prend telle chose ou telle autre chose et le client obéira. Pourquoi? Parce qu'il a confiance en la science de son médecin. Il doit en être de même messieurs pour l'assureur-vie.

Il ne faut plus messieurs que le public vous considère comme de simples vendeurs de produits quelconques. Le rôle de l'assureur-vie est en fait un rôle de conseiller financier. C'est lui qui doit détecter les besoins existants d'assurance et c'est à lui qu'incombe le devoir de faire accepter au chef de famille ses responsabilités devant Dieu et devant les hommes. Il doit convaincre celui-ci qu'il a besoin d'assurance sur sa vie pour effacer toutes ses dettes à son décès et pour assurer la subsistance de sa femme et de ses enfants après son départ; car l'homme de cœur ne voudra pas voir dans la misère les êtres qui lui sont le plus cher au monde. L'agent montrera à son client la nécessité d'un fonds d'urgence pour éviter à son épouse les différents écueils de la vie et d'un fonds d'éducation pour continuer l'instruction des enfants; ainsi, l'idéal, les ambitions du père pourront se réaliser même après sa mort.

Finalement, l'agent consciencieux montrera à son client qu'il peut assurer à lui-même une retraite confortable, grâce à la valeur de rachat de ses polices, s'il survit à la période des

grandes responsabilités. On peut dire à juste titre que le marché d'assurance-vie est illimité. En effet, il y aura toujours des chefs de famille n'ayant pas assuré une survie financière à leur famille, il y aura toujours des hypothèques laissées insouffertes au décès, des droits de succession à régler, il y aura toujours des besoins d'éducation à satisfaire, il y aura toujours des entreprises commerciales bouleversées par le décès de l'un de ses dirigeants, il y aura toujours des dettes de toutes natures laissées en suspens au moment du décès, il y aura toujours une foule d'éventualités de même nature susceptibles d'être assurées. La population du Québec croît avec une rapidité spectaculaire et les besoins d'assurance croîtront au même rythme. De plus, l'expansion économique de notre province augmentera les besoins d'assurance car il y aura plus de gens en affaires, un nombre toujours grandissant de nouvelles compagnies, commerces et industries, il y aura plus de Canadiens français instruits, capables d'occuper des fonctions im-

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SURVIVANCE



ARMAND MONGEAU



MARCEL RIVARD



LEO HUDON



Dr PAUL MORIN



Me ALBERT JESSOP



ARTHUR LAPLANTE

Les hommes d'affaires ci-haut sont les membres du conseil d'administration de la compagnie d'Assurance-vie La Survivance. MM. Armand MONGEAU et Marcel RIVARD, sont respectivement premier et deuxième vice-président, tandis que MM. Léo HUDON, le Dr Paul MORIN, Me Albert JESSOP et Arthur LAPLANTE, agissent comme directeurs. Les photos de Me L.E. MORIER, président et Lucien BROUSSEAU, secrétaire du conseil d'administration et directeur général de la compagnie, apparaissent ailleurs dans le supplément spécial.

portantes. Conséquemment toutes ces situations permettront au marché de l'assurance sur la vie de grandir d'une façon constante et avec encore plus d'importance qu'autrefois.

C'est donc dire messieurs que vous avez devant vous un avenir des plus prometteurs. Il est vrai que la profession d'assureur-vie est pénible mais elle a ses compensations. On conviendra avec

moi que la vente de l'assurance sur la vie est le travail ardu le mieux rémunéré au monde. Il est fréquent de rencontrer des assureurs-vie dont le revenu s'exprime par 5 chiffres.

## Facilités de paiement

# Les clients peuvent choisir entre diverses formules de paiement

Souligne M. Denis Messier comptable de la compagnie

A cause du degré par lequel l'assurance-vie est liée aux intérêts de l'individu et à cause du besoin particulier de chaque détenteur de police d'assurance-vie d'avoir un moyen d'acquiescer ses primes sans molester son budget, La Survivance met à la portée de ses clients une multiplicité de modes de paiements, lesquels répondent adéquatement aux besoins de chacun.

convenances, opter pour une prime payable sur diverses bases telles que: annuelle, semestrielle, trimestrielle ou mensuelle.

Cependant, La Survivance, afin de satisfaire aux exigences de notre situation économique actuelle et afin de rendre l'achat d'une assurance accessible à toutes les bourses, a mis sur pied deux nouvelles méthodes de paiement dont nous vous donnons, ici, quelques explications sommaires.

La première de ces méthodes qui jouit d'une haute popularité chez notre compagnie est l'acquiescement des primes d'après

un plan de chèques pré-autorisés. Le nouvel applique à une assurance n'a qu'à signer une formule par laquelle La Survivance est autorisée à tirer mensuellement sur son compte de banque un chèque représentant un douzième de sa prime annuelle. Notre compagnie, par ce système, assure tous les frais d'opération, c'est-à-dire qu'elle fournit les formules appropriées, prépare régulièrement les chèques, les présente à la banque de l'intéressé sans que celui-ci ait à les signer et fait une compilation juste de toutes ses remises.

La Survivance met encore à la disposition de son client un second système de paiement, applicable à une prime annuelle d'un montant minimum donné, lequel consiste en une série de 10 chèques post-datés présentés

mensuellement par la compagnie à la banque de l'assuré durant 10 mois consécutifs.

L'avantage, pour le client, d'un tel mode de paiement est que celui-ci peut jouir du privilège d'une prime annuelle sans intérêt et acquitter cette même prime par versements.

## La PAPETERIE

L'addition d'un département pour la papeterie prouve combien notre compagnie progresse rapidement.

La papeterie, quoique le moins connu des départements, n'est pas de moindre importance. Pour fournir le Siège social et toutes les succursales, il faut, comme vous pouvez le constater, une papeterie assez grande et bien garnie;

Le travail de la personne en charge d'un tel département consiste à tenir un inventaire perpétuel de chaque formule, papier, enveloppe, brochure, objet, etc., afin de garder toujours une quantité suffisante pour que toutes les commandes puissent être complétées en entier, au fur et à mesure que nous les recevons.

Bon succès

## à LA SURVIVANCE

Les travaux de terrazzo, tuile et marbre ont été exécutés par

**PIZZAGALLI TERRAZZO TUILE ET MARBRE Inc.**

105 ouest, rue Jean-Talon

Montréal

Tél.: CR. 9-6361

## La biographie du directeur général M. Luc. Brosseau

M. Lucien Brosseau, D.M.G., de Québec, directeur général de LA SURVIVANCE, Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, qui a son Siège social à St-Hyacinthe, entré en fonction le 2 novembre 1959. Il succède à M. Napoléon Laplante, décédé subitement à Toronto, le 11 août 1959.

Depuis 1951, M. Brosseau était au service de La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, de Québec, à titre d'Actuaire et faisait également partie du Comité de Placements de cette compagnie depuis 1957. En 1953, M. Brosseau était nommé Actuaire-Conseil de la Mutuelle des Employés Civils, de Québec, et, en 1954, chargé de cours d'assurance à la Faculté de Commerce de l'Uni-

versité Laval.

M. Lucien Brosseau est né à Montréal le 28 janvier 1920.

Il fréquenta l'école supérieure Chomedey-de-Maisonrouve, à Montréal, où il a été gradué en 1938 "MAGNA CUM LAUDE" et obtint la bourse d'étude décernée par le Mont-Saint-Louis.

Il fit ses études pré-universitaires au Collège Mont-Saint-Louis, où en lui décerna, en 1940, le diplôme du cours scientifique "MAGNA CUM LAUDE."

Il poursuivit ses études universitaires à l'Université Laval, où on lui remit, en 1946, le diplôme de Mathématiques générales supérieures du Doctorat ès-sciences "CUM LAUDE." Il reçoit, en 1948, du Gouvernement de la province de Québec, une bourse d'étude pour aller se spécialiser en actuariat avec les grands mathématiciens écossais de l'Université d'Edimbourg et décrocha, en 1951, l'ACTUARIAL DIPLOMA "Mathematical Part" de l'Université d'Edimbourg.

Nul doute que, avec sa vaste expérience dans le domaine de l'assurance, M. Lucien Brosseau est une précieuse acquisition pour LA SURVIVANCE, compagnie canadienne-française des plus progressives.

## Le service des PLACEMENTS

Sous la responsabilité de M. J. Laplante

La Survivance compte parmi ses nombreux services un département spécial qui veille au placement de la compagnie. Ce service consiste à produire mensuellement un compte rendu des transactions boursières et obligataires aux administrateurs délégués.

De plus, les préposés suivent d'une étude sérieuse la réception des rapports trimestriels, mensuels ou annuels reçus des compagnies dont la Survivance est actionnaire.

La responsabilité principale des membres de ce département est de suivre les taux et les rendements des obligations en cours de façon à faire un meilleur choix tant sur les achats que sur les ventes. De tels renseignements facilitent l'étude de ces placements aux autorités de la compagnie. Car, aujourd'hui, les placements sont de premier ordre pour une institution de grande importance qui veut assurer l'expansion stable et ascendante. Il est plus difficile de conserver un capital acquis péniblement que de le perdre par de mauvais placements dans des organisations plus ou moins solvables.

Ainsi il est très important de garder un maximum de sécurité en retirant des fonds de réserve un intérêt élevé car, l'accroissement de revenu de placement sert d'équilibre à l'expansion économique. C'est au service de placement de la compagnie que la Survivance doit en majorité l'énorme réussite obtenue depuis les dernières années.

## Hommage

aux directeurs et sociétaires

de

## LA SURVIVANCE

**L.G. BEAUBIEN & CIE**

VALEURS DE PLACEMENT

655, Ste-Anne — PR. 4-5354

Saint-Hyacinthe

René-A. Fugère, gérant.

Nos bons souhaits

## à LA SURVIVANCE

une institution aux horizons illimités

STRUCTURE

**Brouillette & Carmel**  
INGENIEURS-CONSEILS

3600, rue Barclay - Montréal 26  
R.E. 8-1153



LA SURVIVANCE

"Une compagnie progressive dont il faut s'inspirer"

Sincères félicitations

**HEBERT TYPEWRITERS ENRG.**

1135, Laframboise

St-Hyacinthe

Tél. PR. 4-8822

### M. A. Mongeau 1er vice-président de la compagnie

## Grâce à son épanouissement...

# La Survivance offre quantité de nouveaux services à ses assurés



M. ROLAND RICHER, chef du service de la "conservation" à la responsabilité des relations de la compagnie avec ses assurés. Il voit au renouvellement des polices et aux bonnes relations de l'entreprise avec ses clients.

## Une nouvelle clause de triple indemnité

Grâce à son épanouissement économique LA SURVIVANCE va de l'avant et elle est en mesure d'offrir à ses assurés un bénéfice nouveau avec sa nouvelle clause de "DOUBLE INDEMNITE DE MUTILATION" et de "TRIPLE INDEMNITE". La description du bénéfice est facilitée par une copie jointe au présent numéro du Contact de la "clause" telle qu'elle paraîtra dans les polices.

Ce nouveau bénéfice de double indemnité, mutilation et triple indemnité, peut être accordé à toute nouvelle police du genre vie entière, donation, ou temporaire de 10 à 45 ans pour une prime annuelle de \$1.25 du \$1,000. d'assurance pour toute proposition signée le ou après le 15 avril 1960.

Pour les assurés de plus de 45 ans et les assurés qui demandent une police vie entière à paiements limités, les taux annuels, semestriels, trimestriels et mensuels sont ceux qui sont actuellement en vigueur pour le bénéfice de double indemnité seul. Pour obtenir ce double indemnité, mutilation et triple indemnité, il suffit d'ajouter dans la proposition, dans l'espace réservé aux primes, les mots Triple Ind. à la suite de Double Indemnité.

Pour toute nouvelle proposition signée du 15 avril ou après, la prime annuelle du bénéfice de Double indemnité seule est réduite de \$0.25 du \$1,000 d'assurance pour les polices vie entière, donation, et temporaire, et de 20% pour les polices vie à paiements limités. Des réductions proportionnelles s'appliquent pour les primes semestrielles, trimestrielles et mensuelles.

#### Polices déjà existantes

Dans le but d'agir équitablement, nous consentons à ajouter les bénéfices de Mutilation et de Triple Indemnité aux polices déjà existantes, mais nous devons distinguer deux catégories, la première où une nouvelle police est émise avec bénéfices de Double Indemnité, et la deuxième catégorie où il n'y a pas de nouvelle police émise avec Double Indemnité.

1ère catégorie: A l'occasion de l'émission d'une nouvelle police avec la clause Triple Indemnité, nous acceptons d'ajouter les bénéfices de Mutilation et Triple Indemnité sans augmentation de la prime aux polices existantes.

2ième catégorie: S'il n'y a pas de nouvelle police émise avec Triple Indemnité, nous acceptons d'ajouter les bénéfices de Mutilation et de Triple Indemnité aux polices existantes, à la condition que l'assuré fournisse une preuve d'assurabilité (Formule B) et paie une prime additionnelle de \$0.25 du \$1,000 d'assurance.

D'une façon aussi équitable, nous ne diminuons aucune prime d'un bénéfice de Double Indemnité seul d'une police existante s'il n'y a pas une nouvelle police émise avec bénéfice de Double Indemnité. Toutefois, nous ne consentons à diminuer la prime annuelle d'un bénéfice de Double Indemnité seul d'une police existante si une nouvelle police est émise avec bénéfice de Double Indemnité. Cette diminution de la prime annuelle est de \$0.25 du \$1,000 d'assurance pour les polices vie entière, donation et temporaire, et 20% pour les polices vie à paiements limités.

### 5 millions. . .

(Suite de la page 4)

Boivin, du 8 octobre 1883 au 3 novembre 1889; Désiré Dumaine, du 3 novembre 1889 au 6 octobre 1890; B.-P. Béland, du 6 octobre 1890 au 10 avril 1892; François Decelles, du 10 avril 1892 au 17 octobre 1892; Henri Langelier, du 11 octobre 1892 au 6 avril 1893; François Decelles, du 6 avril 1893 au 9 octobre 1893; Désiré Dumaine, du 9 octobre 1893 au 15 octobre 1894; J.-H. Morin, du 15 octobre 1894 au 15 avril 1895; Hormisdas Langevin, du 15 avril 1895 au 3 août 1896; Ferrier Chartier, du 3 août 1896 au 29 juin 1897; Désiré Dumaine, du 29 juin 1897 au 16 août 1904; Aimé Amyot, du 16 août 1904 au 29 juillet 1920; Elie Bourbeau, du 29 juillet 1920 au 22 juin 1923; Horace Saint-Germain, du 22 juin 1923 au 8 avril 1938.

L'histoire de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe se continue jusqu'en 1938, avec les difficultés que l'on rencontre dans le monde des affaires, jusqu'au jour où il est jugé à propos de la transformer en compagnie mutuelle d'assurance-vie, sous un nom qui est à la fois un programme et un mot d'ordre:

#### LA SURVIVANCE

Compagnie mutuelle d'assurance-vie, elle se substitue en englobant à l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, alors désignée comme association fraternelle de secours mutuels. Et ce, à la suggestion et à la demande de ses membres, réunis en congrès général le 14 novembre 1937, qui approuverent alors une résolution dans ce sens. Furent donc constitués en corporation par une loi sanctionnée à Québec le 8 avril 1938, (Statuts refondus de Québec, 2<sup>e</sup> George VI, chapitre 128 et page 395), sous le nom de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, les mem-

bres existants de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe y compris ou avec: MM. Horace Saint-Germain, notaire, conservateur des Hypothèques dans le district judiciaire de Saint-Hyacinthe; Louis A. Beaugard, contremaitre; Adélaïde J. Gaudreau, rentier;

Ernest J. Chartier, marchand; J. Léopold Champagne, comptable; Mandus Bienvenu, industriel; Armand Mongeau, contremaitre; Henri Raymond, rentier; Maxime David, notaire, greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe; Roger Saint-Onge, comptable; Eucien A. Beaugard, comptable; Napoléon Laplante, gérant, tous des district et cité de Saint-Hyacinthe.

S'ajoutaient encore à eux: Me Jean-Baptiste Bousquet, avocat, Me L. Edouard Morier, notaire, et M. Ovide Bertrand, comptable, du village de La Providence, dans ledit district de Saint-Hyacinthe; A.-E. D'Artois, marchand, de la cité de Farnham dans ledit district de Bedford; J.-H. Poirier, rentier, de la cité de Farnham, dans ledit district de Bedford; J.-H. Poirier, rentier, de la cité de Waterloo, dans le district de Bedford.

M. Napoléon Laplante, déjà à la tête des affaires de la compagnie en formation, fut peu après confirmé dans ses fonctions de directeur ou gérant. Il le fut sans interruption jusqu'à son décès subit, survenu le 11 août 1960, au cours d'un voyage à Toronto. Au moment de sa mort prématurée, il portait les titres et assumait les fonctions de vice-président et administrateur-délégué de la compagnie. C'est à lui que l'on doit, dans une large mesure, l'érection du magnifique édifice qui se dresse au cœur du St-Hyacinthe commercial, au coin des rues Girouard et Saint-Denis.

Deux anciens immeubles furent achetés pour lui faire place: l'un appartenant à la succession du Dr Jean Morin, décédé en 1935, et au Dr Paul Morin, médecin-chirurgien; l'autre, à Me Henri Morin, notaire.

Hommage à LA SURVIVANCE

IMPRIMERIE - LITHOGRAPHIE  
**La Providence**  
R. PROVENÇAL & A. ARCHAMBAULT, Props  
200, St-Anne La Providence St-Hyacinthe, P.Q. Tél. PR. 4-8218

Spécialité Travaux de lithographie

Nous sommes orgueilleux de nos institutions et une entreprise comme LA SURVIVANCE justifie notre fierté

Sincères félicitations à LA SURVIVANCE

La Cité de St-Hyacinthe

Me Jacques LAFONTAINE, maire  
M. Paul-Emile GAUCHER, maire suppléant

Me Philippe Pothier, Dr Antonio Perreault, Dr Marcel Gosselin,  
M. Roland Daudelin, M. Uldéric Pion, M. Antonio Moreau,  
M. L.-Paul Bergeron, M. J.-Marie Lorange, M. Denis St-Martin

A l'occasion de la bénédiction de son édifice

FÉLICITATIONS à LA SURVIVANCE

JACQUES M. MORIN ARCHITECTE

4555 CHEMIN COTE-DES-NEIGES 717 RUE JACQUES-CARTIER MONTRÉAL 34, QUÉBEC SAINT-JEAN-QUÉBEC TELEPHONE ROBERT 9-1714/1717 TELEPHONE FIDELITE 7-1429

Meilleurs vœux à LA SURVIVANCE

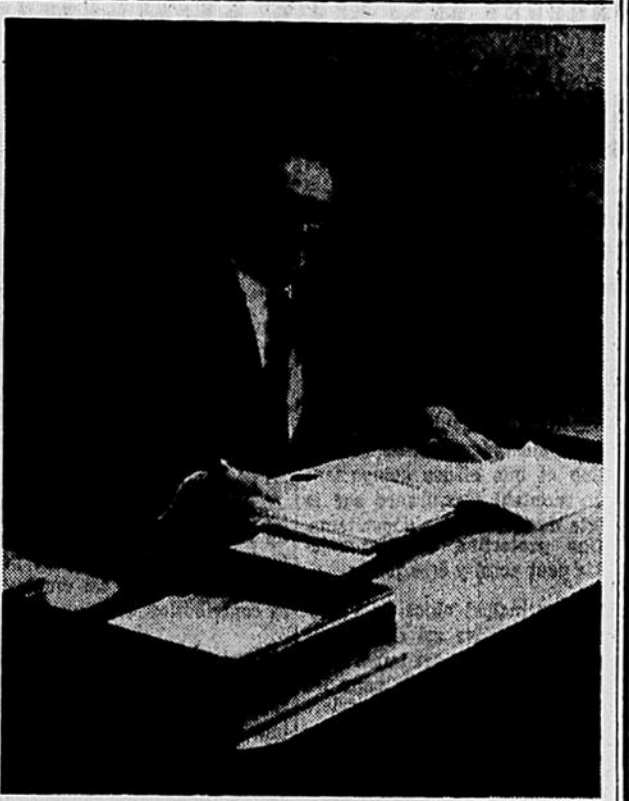
ACHAT et VENTE D'OBLIGATIONS

**BELANGER INC.**  
Fondée en 1928  
Valeurs de Placement

REPRESENTANTS

FRANCOIS JETTE 2911, Girouard St-Hyacinthe, Québec PR. 4-7888  
YVES JETTE 24, St-Germain St-Hyacinthe, Québec PR. 4-9702

Siège Social  
611 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 3, P.Q.  
Téléphone: UNIVERSITY 1-1461



M. Fabien Cordeau est le responsable du service de l'automatisation. A l'emploi de la compagnie depuis 1948, M. Cordeau occupe également la fonction de statisticien de LA SURVIVANCE.

LA SURVIVANCE

Une compagnie d'assurance-mutuelle qui fait l'orgueil de St-Hyacinthe et de sa population

UN HOMMAGE

**Phénix Finance inc.**

ÉDIFICE LA SURVIVANCE

# Une bonne sélection des risques est indispensable dans l'assurance-vie

## Un article de M. Robert Rivard

L'assurance est basée sur le principe d'un partage de pertes entre un grand nombre de gens. Il faut donc essayer de prévoir le mieux possible si une personne, par son décès, sera le sujet d'une perte financière plus rapidement que la moyenne des assurés de sa catégorie, et que partant, s'il est envisagé que cette même personne présentera ses contributions moins longtemps que la moyenne prévue, car sa participation à l'entreprise en sera d'autant plus élevée.

Sans une classification des risques qui lui sont présentés, une compagnie d'assurance fonctionnerait avec une situation financière chancelante, étant donné le trop grand risque d'avoir à protéger des personnes dont la durée de la vie n'atteindrait pas le barème ou la moyenne prévue dans la prime de ces assurés.

Ce service est nécessaire dans le but d'éviter des demandes d'assurance tant désirées de la part de ceux qui ne jouissent pas d'une bonne santé, ou qui exercent une profession ou emploi dangereux ou insalubre, ou qui pour d'autres raisons, s'attendent à une durée prévue de la vie moins longue que la moyenne des gens.

Donc, toute personne désirant obtenir une police d'assurance individuelle sur sa vie doit nécessairement compléter une série de formules.

D'une façon générale, une de ces formules représente la pro-

position ou la demande d'assurance, du candidat, précisant ainsi l'occupation du requérant, son âge, le genre et le montant d'assurance désiré, le bénéficiaire du produit de l'assurance, etc., renseignements nécessaires à la rédaction de la police et au service à rendre au proposant.

Une deuxième formule présente les déclarations personnelles de la personne à assurer et est complétée soit devant le représentant de la compagnie d'assurance, soit devant un médecin, selon les exigences de cette même compagnie d'assurance. Ces déclarations comprennent la taille et le poids du candidat, ses antécédents de famille sous le rapport de la santé et de la longévité; sa propre histoire de santé, relatée sous forme de questions relatives à des maladies, lésions, etc., dont il aurait souffert ou dont il serait actuellement affecté. Des détails lui sont également demandés quant à la date exacte, la durée, gravité, résultats des traitements, ainsi que les noms et adresses des médecins et hôpitaux en rapport avec les maladies déclarées. Lorsqu'il y a lieu et qu'un médecin doit rédiger ce rapport, en plus des renseignements précités, certaines informations additionnelles sont fournies sur la constitution physique du candidat soit ses mesures personnelles, son poids, sa tension artérielle, ses reins et autres questions précisant le degré de fonctionnement des appareils importants ayant quelque influence sur sa santé. Ce médecin donnera également son opinion personnelle sur l'état général de son sujet.

Outre ces formules, la compagnie d'assurance prend parfois les mesures nécessaires pour obtenir des renseignements sur l'occupation du requérant, son apparence générale, son entourage et sa valeur morale.

L'ensemble de ces informations constituent le dossier du proposant. Prenant comme base tous les renseignements réunis dans ce dit dossier, la compagnie étudie et décide si le candidat est acceptable au tarif régulier, ou si elle peut assumer le risque à un tarif plus élevé dans une catégorie spéciale, ou si elle doit le refuser complètement. Ce travail d'étude et d'acceptation incombe à un service de la compagnie, soit le service de la "Sélection des Risqués".

M. Robert Rivard est le responsable de ce service.

## Message du Directeur général

La bénédiction officielle de l'édifice de LA SURVIVANCE, par S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, marque une étape extrêmement importante dans la vie de cette entreprise canadienne-française.

Notre maison, nous pouvons l'affirmer avec une fierté bien légitime est lancée sur la voie de nouveaux progrès, sur la route des horizons illimités. Les résultats obtenus ces derniers mois indiquent fort bien que LA SURVIVANCE est déterminée à occuper la place qui lui revient dans le monde de l'assurance. Nous avons toutes les raisons de nous réjouir des succès obtenus et d'envisager un avenir qui s'annonce brillant, ensoleillé et prometteur.

A titre de directeur général de La Survivance je voudrais cependant souligner ici le magnifique travail effectué par mes prédécesseurs à la direction de cette importante entreprise canadienne-française. Les succès que nous avons et les progrès qui se dessinent au fur et à mesure que nous avançons en âge, nous les devons en grande partie au zèle, au dévouement et à l'industrie de ceux qui dans le passé ont travaillé avec ténacité et courage à consolider la situation financière de La Survivance tout en ne négligeant pas de préparer les avenues de l'avenir. Je rends ici, un hommage ému à la mémoire de M. Napoléon Laplante qui fut l'âme dirigeante de

notre compagnie pendant de nombreuses années.

L'ardeur qu'il a mis à la tâche joint à son sens aigu des affaires constituent les assises solides sur lesquelles nous entendons bâtir ce qui sera demain l'une des compagnies canadiennes-françaises d'assurance-vie les plus importantes.

A ce travail de bâtisseur et de constructeur, j'invite certes le personnel, les agents, les amis de La Survivance, à collaborer dans la pleine mesure de leurs talents et de leurs possibilités, mais je voudrais également que la population maskoutaine, dont nous apprécions la chaleureuse sympathie, nous aide à gravir les échelons du progrès et de la prospérité.

La Survivance veut grandir avec Saint-Hyacinthe, la province de Québec et le Canada tout entier. Cette entreprise essentiellement dirigée et administrée par des Canadiens de langue française, veut être intimement associée au progrès de la Cité où elle a son siège social. Elle est là pour travailler à sa propre grandeur, mais également à la grandeur d'un groupe ethnique, gardien en Amérique d'une culture vivante et des traditions de première valeur.

Lucien BROUSSEAU, d.m.g.  
Directeur général,  
LA SURVIVANCE

## Biographie de l'actuaire M.D. St-Jacques

Né à Montréal le 25 juillet 1927, il a fait ses études primaires aux écoles de la commission scolaire de Montréal, ses études secondaires au Plateau.

Il obtint par la suite sa licence en Sciences Commerciales à la faculté des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Montréal en 1949 avec spécialisation en mathématiques. En 1957, il devenait membre "Associate" de la "Society of Actuaries".

Marié à Françoise Bourgeault le 26 septembre 1953, Monsieur St-Jacques a deux enfants, Marie 5 ans et Roger 2 ans.

Durant la période de 1949 à 1959, il était au service de la Caisse Nationale d'Economie où il occupa les postes successifs de commis, de chef de service et d'actuaire. Depuis août 1959, il occupe le poste d'actuaire de La Survivance.

Alors qu'il était étudiant, M. St-Jacques s'est intéressé activement à la coopérative des Hautes Etudes Commerciales où il a même été président en 1948.

Il était membre de la section spéciale Viger, de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, jusqu'en 1959. Dans ses loisirs M. St-Jacques s'intéresse particulièrement au golf, aux quilles, aux échecs et à la lecture.

## Service de la CONSERVATION

Le service de la conservation de La Survivance poursuit deux buts bien distincts dont le premier est de servir le grand public de la façon la plus adéquate possible et le second, d'aider les représentants de la compagnie en leur fournissant les moyens et renseignements qui les aideront à conserver les affaires en vigueur.

Ce département offre des services qui touchent principalement les prêts sur police, changements de bénéficiaires et changements contractuels. Pour exemple, lors du décès d'un assuré, il y va de la responsabilité du service de conservation de communiquer avec les bénéficiaires et leur fournir les renseignements nécessaires à leur réclamation. Ici encore, il est très important de régler les réclamations de décès dans un délai le plus court possible.

Evidemment, tous les assurés ne paient pas leurs primes dans le délai accordé et c'est encore la responsabilité du service de conservation de communiquer avec ces clients retardataires. Les moyens employés pour percevoir ces primes diffèrent de la vie habituelle au contact des agents. S'il arrive parfois que des assurés ont été négligents et que leurs polices soient tombées en déchéance, le service de la conservation agira de nouveau par voie de lettre de contact personnel grâce au concours des agents.

## L'Assurance collective

# Le maximum de protection aux taux les plus bas

Pour compléter la gamme des divers genres de protection que LA SURVIVANCE présente à ses clients, en 1959, notre compagnie instaurait la vente de l'assurance collective.

Ce type d'assurance, offert aux divers groupements tels que: Associations, Sociétés, Syndicats, Compagnies etc., pourvoit à un besoin de protection d'un groupe de personnes, à un prix modique, accessible à toutes les classes sociales.

Ce genre d'assurance, accessible à tout groupement formé d'un minimum de personnes, compte sur le nombre de participants pour en réduire le coût des opérations. La demande d'assurance est semblable à toute proposition de genre individuel étant donné que le principe fondamental de toute assurance est le même soit la répartition des pertes entre les assurés. Aussi une "sélection des risques" doit être effectuée entre les divers groupes pour en déterminer le degré d'assurabilité, d'où l'âge, l'occupation, les conditions de travail et l'importance du groupe influant sur la prime; toutefois, les risques sont généralement acceptés sans preuve d'assurabilité.

A la police d'assurance collective peuvent être joints les bénéfices de double indemnité de triple indemnité, de mutilation et une clause comportant un montant d'assurance sur la tête de chacun des dépendants. Une protection accident-maladie peut aussi y être jointe.

Le principal objet de l'assurance collective est de fournir une protection assez importante à un prix très réduit pour les employés salariés, les ouvriers et autres dont un grand nombre ne pourrait bénéficier autrement pour faire face aux obligations financières qui incombent à chacun de nous. Le principe fondamental des assurances collectives consiste à assurer un groupe suffisamment nombreux, dans des conditions normales, de façon à obtenir une mortalité moyenne. De ce fait, l'examen médical de chacun des candidats n'est généralement pas nécessaire. Les primes mensuelles de cette assurance sont payées directement de l'employeur à la compagnie d'assurance et l'employeur perçoit de chacun de ses employés sa contribution.

Tous ces facteurs réunis tendent à maintenir l'incidence des frais à un niveau très bas. Le but de La Survivance est de fournir à ses clients le maximum de protection aux taux les plus bas.

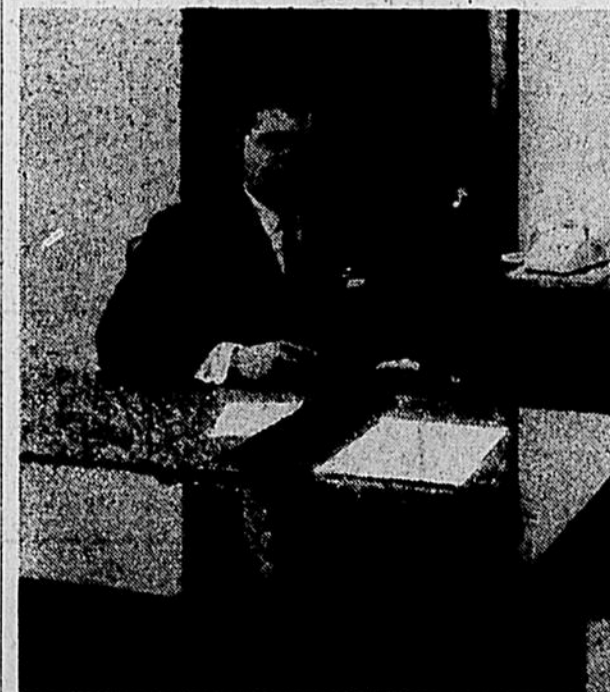
## Département de L'IMPRIMERIE

Grâce à Gutenberg qui a permis à l'imprimerie de prendre un développement considérable lorsqu'il perfectionna la presse et le matériel d'imprimeur et améliora la typographie en inventant les caractères mobiles en métal, l'imprimerie jouit, depuis ce jour, un rôle d'avant-garde dans tous les domaines.

La Survivance possède un département d'imprimerie, lequel a pris un essor considérable depuis l'acquisition d'une imprimante "A. B. Dick - offset".

Cette machine nous permet de donner un meilleur rendement à notre personnel du Siège social, à notre personnel vendeur et, par le fait même, à nos assurés; par l'impression de formules de toutes sortes et par la publication de notre "Contact" hebdomadaire, le journal de notre compagnie.

Ce département fourmille d'une activité fébrile! Du matin au soir, nous entendons le ronronnement continu et infatigable de l'imprimeuse. Son travail journalier terminé, elle s'endort et reprendra de nouveau sa tâche le lendemain.



M. DENIS SAINT-JACQUES, actuaire de La Survivance

Toute compagnie sérieuse qui veut conserver sa clientèle doit recourir aux moyens les plus efficaces pour assurer un fonctionnement précis et rapide à ses abonnés. Alors, il faut que le personnel du service de la conservation soit minutieusement recruté. Chacun des membres de ce service doit à la fois réunir les qualités d'une grande conscience professionnelle et un dévouement toujours prêt à servir les meilleurs intérêts autant du client que de la compagnie.

Le responsable du service de la conservation à La Survivance est M. Roland Richer, depuis un an et demi en fonction avec La Survivance.

Ce dernier a complété ses études supérieures à l'école du Plateau. Il a travaillé deux ans dans les bureaux de deux grandes industries de peinture. Près de 10 années d'expérience dans une compagnie d'assurance qui l'avait délégué dans la province d'Ontario lui confère une certaine autorité au département de la conservation.

M. Roland Richer est natif de Montréal, où il a vu le jour LE 27 JUIN 1922.

Voeux sincères à LA SURVIVANCE

VALEURS DE PLACEMENT

W. C. PITFIELD & CO. LTD.

Pierre GRATTON, Rep.

1675, Girouard — Tél.: PR. 3-9731 Saint-Hyacinthe

Félicitations à LA SURVIVANCE

à l'occasion de la bénédiction de son nouvel édifice.

Southern Canada Power

L. KEROUAC, gérant

Meilleurs voeux à LA SURVIVANCE

A. FAUSTIN CIE LTÉE

FER ORNEMENTAL

500 Davidson MONTREAL

Meilleurs voeux et grande prospérité à LA SURVIVANCE

DUCKETT DUCKETT LTÉE

Courtiers agréés en assurances

G. H. DUROCHER, prés.

515, Mondor - St-Hyacinthe PR. 4-5731

Félicitations aux directeurs de LA SURVIVANCE

Toutes les fenêtres reversibles avec leur recouvrement en acier inoxydable et toute la menuiserie intérieure ont été fournies par

A. ST-GERMAIN & Fils, Inc.

2680, Lafontaine - St-Hyacinthe Tél. PR. 4-4340

LES SPÉCIALISTES EN MENUISERIE DE QUALITÉ

Sincères félicitations et meilleurs voeux de succès à nos bons amis de LA SURVIVANCE

Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie

Le président et les administrateurs des Cies d'Assurances

GÉNÉRALE DE COMMERCE CANADIENNE MERCANTILE CANADIENNE NATIONALE

### Biographie du président Me L.-E. MORIER

Le président actuel de La Survivance, Me Edouard Morier est né à Holyoke, Mass. le 4 janvier 1893.

Après des études secondaires au Séminaire de Saint-Hyacinthe où il obtint son baccalauréat en 1915, Me Morier s'inscrivit à la faculté de droit de l'Université de Montréal où il obtint en 1918 sa licence en droit avec très grande distinction.

Admis à l'exercice du notariat par la Chambre des Notaires de la Province de Québec, il a d'abord exercé sa profession à Henryville avant de s'établir définitivement à Saint-Hyacinthe en 1921.

Secrétaire de la municipalité de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, secrétaire de la Commission scolaire de cette même paroisse, président de la Corporation des Syndics de la paroisse du Précieux Sang de la Providence, Me Morier fut membre de la Commission de crédit des caisses scolaires de Saint-Hyacinthe et de la Providence pendant une dizaine d'années.

Membre de la Commission des examens de la Chambre des notaires de la province de Québec depuis 1945, Me Morier a été élu récemment président de la Commission d'appel de cet organisme professionnel.

A titre de directeur de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe du 2 avril 1935 au 8 avril 1938 Me Morier fut l'un des promoteurs de la formation en Corporation de La Survivance.

Directeur de La Survivance de 1938 à 1956 Me Morier accéda à la présidence de cette importante entreprise au mois d'octobre 1956. Il est également conseiller juridique de l'entreprise La Survivance depuis la mort de Me Horace Saint-Germain en 1947.

# Le besoin d'assurance-vie est né du progrès de notre civilisation

## Une protection pour le chef de famille

Dans les temps modernes, l'homme civilisé a raffiné son mode de vie. Il a appris à se prémunir contre les intempéries de la nature, à assurer la continuité de sa subsistance et à se donner du confort.

Avec l'apparition du CREDIT généralisé, tous peuvent maintenant engager leur revenu futur pour se procurer immédiatement l'objet de leur convoitise. De cette façon, tous peuvent se donner, à un âge relativement jeune, un standard de vie que nos ancêtres n'avaient jamais osé rêver sauf peut-être sur leurs vieux jours, après de longues années d'économie.

Les temps sont changés et il nous faut nous adapter à notre époque.

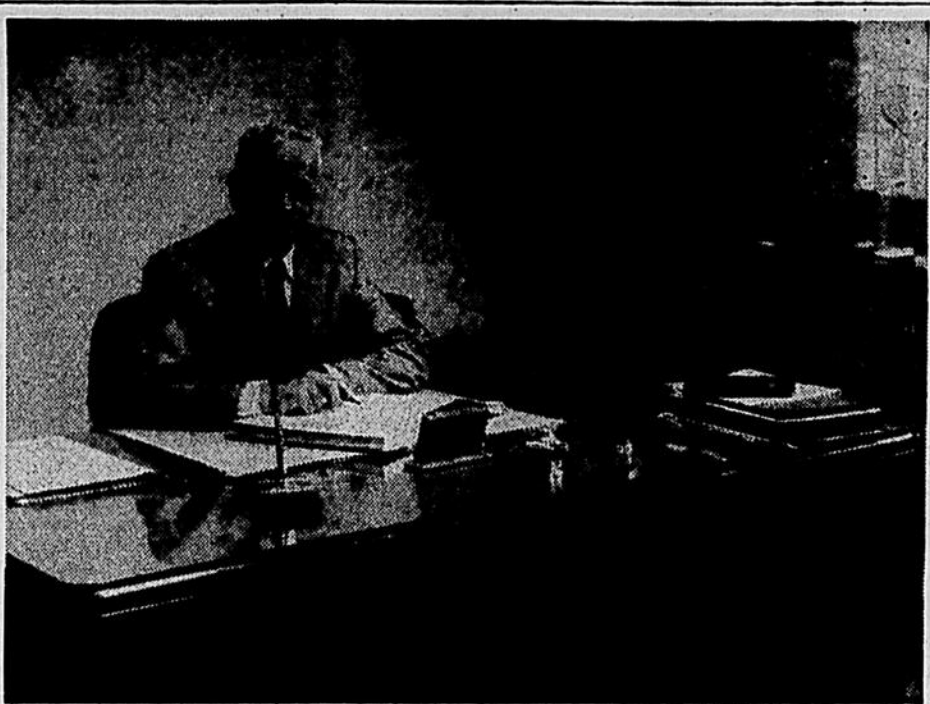
Si le CREDIT est un bienfait pour la plupart, il comporte par ailleurs des obligations de remboursement pouvant se prolonger longtemps dans la vie d'un homme.

Qu'arrivera-t-il si le chef de la famille meurt prématurément avant d'avoir acquitté ses dettes?... La faillite pour celle-ci.

Du strict point de vue humain, le chef de famille digne de ce nom se refuse à admettre qu'après sa mort, sa femme chérie, et ses enfants adorables, se verront ravir le patrimoine familial, descendront l'échelle sociale et souvent souffriront d'indigence après son départ. Lui qui a voulu combler de son vivant, ces êtres qui lui sont les plus chers au monde, peut-il demeurer insensible aujourd'hui à la pensée de les voir dans la misère après sa mort? Je ne le crois pas.

Pour lui permettre de supporter adéquatement les lourdes responsabilités apportées par la vie moderne, pour apaiser sa conscience inquiète à la pensée de son décès prématuré avant d'avoir acquitté ses nombreuses obligations, l'homme inventa l'assurance sur la vie. A moins d'être un ingrat ou un immoral, tout homme bien équilibré se doit d'assurer sa propre vie jusqu'à concurrence des engagements qu'il a contractés.

De plus, il doit voir même à assurer la subsistance des siens au delà de son décès et c'est un devoir formel pour lui de leur éviter la misère. Dans ces conditions, chaque homme que vous croisez sur la rue, est un prospect d'assurance et je n'ai rencontré encore personne qui était assuré pour la totalité de ses besoins.



PRESIDENT DE LA SURVIVANCE. — M. L. Edouard Morier, notaire de Saint-Hyacinthe, est ici photographié à son bureau de président, dans le nouvel édifice de LA SURVIVANCE. Me Morier est lié depuis 1938 à cette entreprise maskoutaine. Il était directeur de l'Union Saint-Joseph au moment de la transformation de cette mutuelle en ce qui est aujourd'hui LA SURVIVANCE.

Voeux de succès

## LA SURVIVANCE

M. Bélanger Ltée

DECORATEUR COMMERCIAL 5655, Christophe-Colomb, MONTREAL

## Cérémonie de la pose de la pierre angulaire

Aujourd'hui, le quatorze juin mil neuf cent soixante, nous procédons à la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel édifice de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, situé à 1555, rue Girouard, St-Hyacinthe, P.Q.

L'évêque du diocèse de St-Hyacinthe est Son Excellence Mgr Arthur Douville. Le premier ministre du Canada est l'honorable John Diefenbaker et le premier ministre actuel de la province de Québec est l'hon. Antonio Barrette. Le gouverneur général du Canada est Son Excellence Georges Vanier et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. Onésime Gagnon. Le député actuel au gouvernement provincial est M. René St-Pierre et au gouvernement fédéral, M. Théo Ricard. Me Jacques Lafontaine est le maire actuel de la cité de St-Hyacinthe.

L'architecte de l'édifice de La Survivance est M. Jacques-M. Morin, les ingénieurs-conseils sont Brouillet & Carmel, Lablanc & Montpetit et le contracteur est Quémond Construction Ltée; les sous-contracteurs sont: Antonio Archambault & Cie Ltée, Philibert Bédard Ltée, M. Bélanger Ltée, Canadian Johns-Manville Co. Ltd., Concrete Column Clamps Ltd., Dasco Ltée, Diamond Flooring Ltd., Douglas Bros. Ltd., A. Faustin Cie Ltée, Eugène Hamelin Inc., J.-W. Jetté, Ltée, W. Lajeunesse & Cie Ltée, M.J. Lalonde Ltée, L. Ménard, Edgar Milot Inc., Otis Elevator Co. Ltd., Gérard Paquette Ltée, Pizagalli Terrazzo Tile & Marble Inc., Quebec Steel Setting Inc., Richelleu Electric Inc., A. St-Germain & Fils Inc.

Les administrateurs actuels de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, sont les suivants: M.-L. Morier, notaire, président; M. Armand Mongeau, 1er vice-président; M. Marcel Rivard, C.A., 2e vice-président; M. Léo Hudon, administrateur; M. Arthur Laplante, Ing.P., administrateur; M. Paul Morin, M.D., administrateur; M. Albert Jessop, avocat, administrateur; M. Lucien Brosseau, D.M.G., secrétaire; et les officiers actuels

sont les suivants: M. Lucien Brosseau, D.M.G., directeur général et directeur des agences; M. Denis St-Jacques, actuaire; M. Roger St-Onge, trésorier; M. Roland Richer, chef de la conservation; et Me Fabien Cordeau, statisticien.

Etaient présents à cette cérémonie et ont signé, les administrateurs, les officiers, le personnel masculin de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, les locataires, l'architecte et nos représentants dans le district de St-Hyacinthe.

Bon Succès

à LA SURVIVANCE

CAISSE POPULAIRE

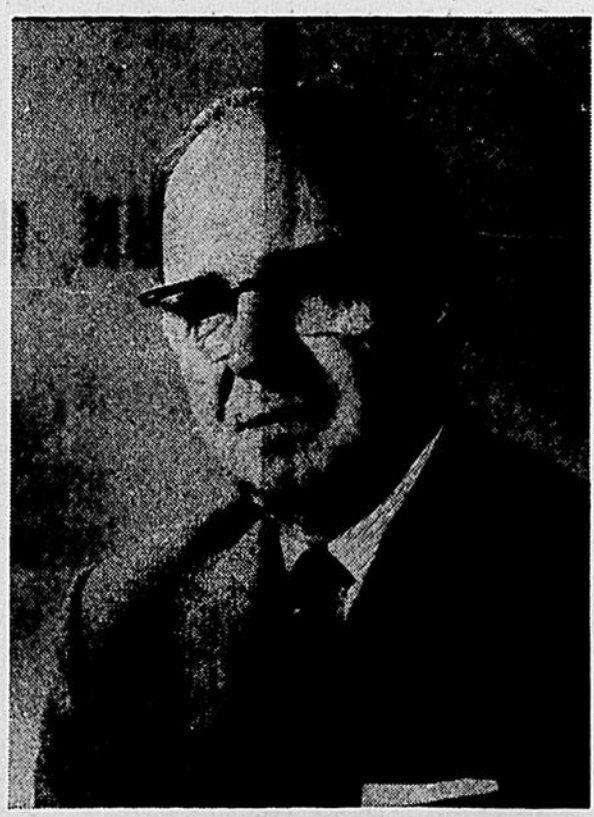
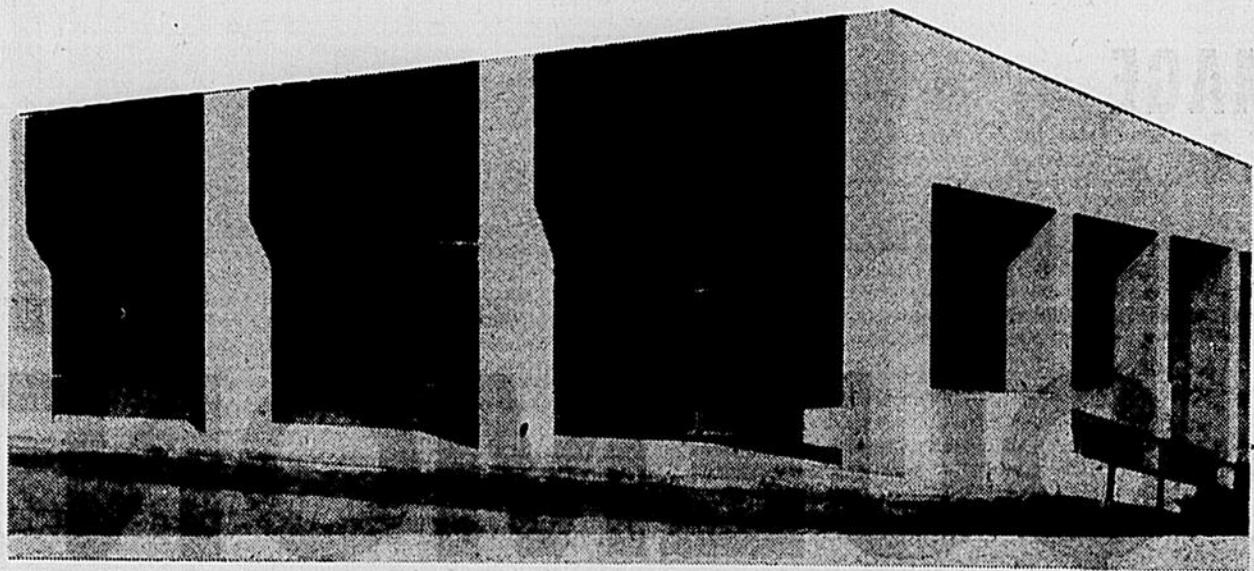
Roland Daudelin, prés.  
Hermann Phaneuf, gérant

1697, rue Girouard  
SAINT-HYACINTHE

# HOMMAGE ET FÉLICITATIONS À LA SURVIVANCE

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

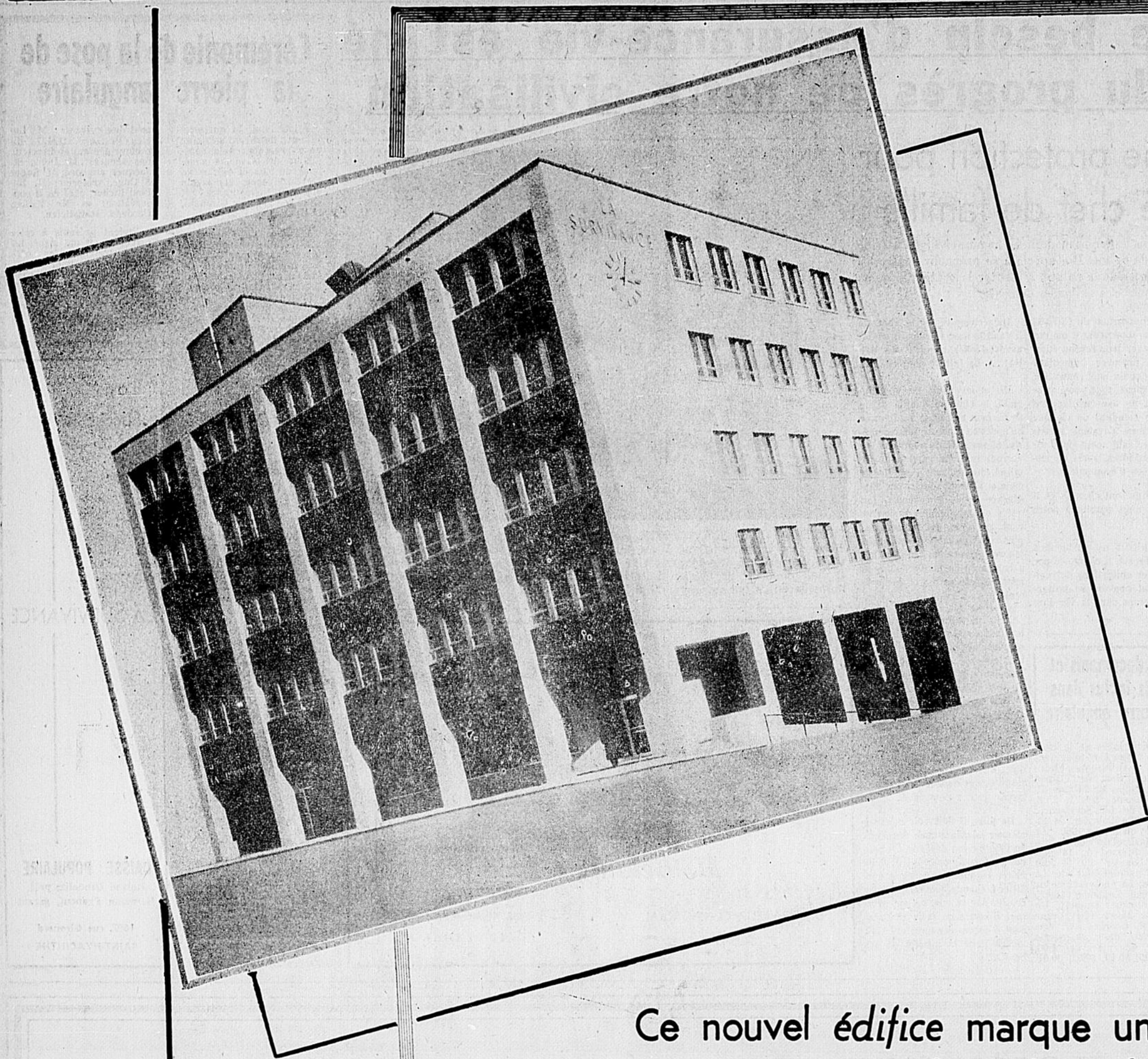
Nous sommes heureux d'offrir à la population de St-Hyacinthe les avantages d'une succursale moderne où elle pourra effectuer ses opérations de banque et de placement dans une atmosphère agréable.



A. Fiset gérant

Deux autres succursales à St-Hyacinthe!  
2288, avenue Ste-Anne  
494, avenue St-Simon  
P.-E. Chagnon, gérant  
Y. Séguin, gérant

596 bureaux pour vous servir au Canada



Ce nouvel édifice marque une  
étape vers le progrès de cette  
institution de chez-nous

**LA SURVIVANCE**  
Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie

**UN HOMMAGE**

**QUEMONT**

Construction

LTÉE/LTD